

Ecopolis :

PLAINES-DU-LOUP

une matériologie architecturale réussie

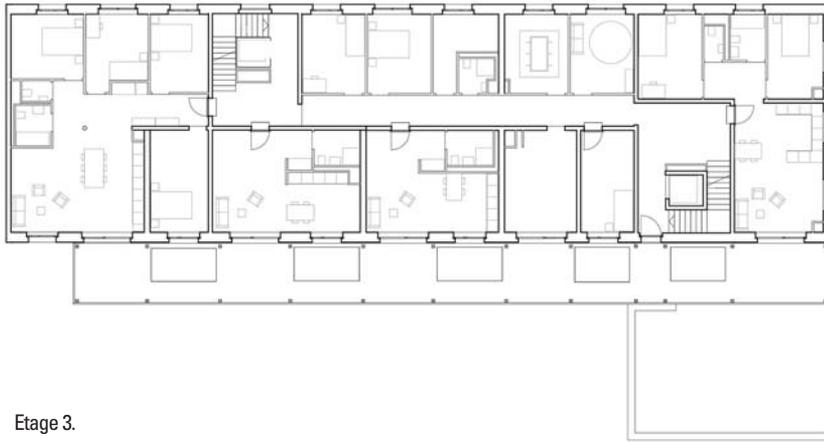
atba SA
Rue Soubeyran 7
1203 GENEVE
Tel. : +41 22 322 89 50
www.atba.ch

Tout a commencé par un rêve. Le rêve d'habiter dans un environnement sain, avec peu d'impact sur le climat, tout en créant du lien social avec les voisins. Ce lieu commun, les habitants de la primo-coopérative Ecopolis l'ont investi aux Plaines-du-Loup, l'imposant nouveau morceau de ville Lausannois. C'est main dans la main avec le bureau genevois ATBA qu'ils ont traduit en formes et en espaces, leurs ambitions et idéologies durables dans un contexte sociétal complexe : le télétravail, la montée du prix des matériaux et l'urgence climatique à nos portes.

« *Tout fût histoire de compromis issus de travaux communs et itératifs* » confesse l'architecte Stéphane Fuchs. L'isolation de l'immeuble devait être d'origine bio-sourcée pour conserver la propriété perspirante de la paroi et maintenir un faible impact sur l'environnement. Le bureau ATBA souhaitait une liberté d'entraxe de l'ossature en bois du bâtiment. La piste des bottes de paille aux dimensions finies a donc été écartée au profit de caissons remplis de paille broyée puis insufflée, une première en Suisse romande. En complément, des plaques d'argile recouverte d'un enduit en terre ont été fixées à l'intérieur de l'enveloppe du bâtiment.

Procédure : Mandat direct
Projet / Réalisation : 2019-2023
Volume global SIA : 14'380 m³
Coût global de la construction :
CHF 10'809'00.-
Coût par m²/SIA (CFC 2) : CHF 700.-

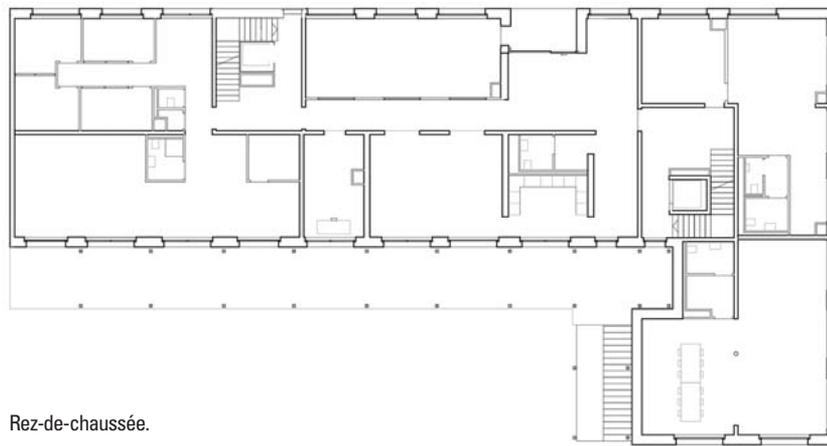




Etage 3.



Etage 1.



Rez-de-chaussée.



Coupe transversale.

10 M





L'engouement des coopérateurs a ensuite mené à la réalisation de cloisons séparatrices des espaces communs en terre et en paille, sous forme de chantiers participatifs. Encadrés par le bureau spécialisé etceterra, les coopérateurtrices motivé.e.s ont mis en oeuvre la terre du site et la paille de la ferme voisine dans un coffrage en bois avant de les recouvrir d'un enduit de finition en terre et sable. La terre crue a été utilisée pour sa capacité à accroître le confort intérieur en régulant l'hygrométrie et en augmentant l'inertie thermique.

Le béton a été utilisé pour des raisons statiques et de protection incendie pour les cages d'escaliers et les sous-sols. Pour compenser les surcoûts liés à la mise en place de techniques alternatives constructives, le béton de type 2 est laissé apparent et simplement recouvert d'un film anti-poussière. Les dalles mixtes préfabriquées sont en bois et en béton et les fenêtres sont en bois-métal. Le bois, en plus d'assurer la structure du bâtiment, est également présent dans les finitions intérieures comme les armoires et les cuisines huilés par les coopérateurs dans les 24 appartements.





Ce judicieux mélange de matériaux bio et géo-sourcés anime l'architecture fonctionnelle et généreuse de l'immeuble. Au rez-de-chaussée, le hall d'entrée principal est le pivot de la circulation de l'immeuble équipé d'un ascenseur principal et de deux cages d'escaliers. Imaginé comme le salon de l'immeuble, il dessert la salle commune, la cuisine, la salle de bricolage et le local à vélos. Un cabinet de physiothérapie, un restaurant et une épicerie de quartier viennent compléter les activités publiques.

Au 3^e étage, le couloir central donne accès à la buanderie et à deux chambres d'amis communes aux habitants. Cette organisation spatiale autour de lieux communs ainsi que les balcons-coursives côté sud caractérisent les immeubles des coopératives d'habitation réalisés par le bureau ATBA. Le dessin

dentelé des balcons équilibre les apports de lumière naturelle et les gains solaires passifs tout en évitant les surchauffes à la belle saison. Les balcons-coursives offrent aussi des liens visuels entre les étages et deviennent des lieux d'échanges, dans le prolongement des espaces intérieurs. Enfin, les plantes grimpantes et la toiture végétalisée apportent de la diversité pour la faune et flore en ville.

Au nord-ouest de la pièce urbaine D, au sein du projet urbain Lausannois des Plaines du loup, l'immeuble de la coopérative Ecopolis est un pavé dans la mare de l'écoconstruction dans le paysage romand. Les expériences constructives et matérielles influencent indéniablement les mandataires et contribuent à la démocratisation des techniques constructives à faible impact pour le climat. ■

Photos : © Sylvain Meigniez / etcetera



| | |
|--|--|
| MAÎTRE DE L'OUVRAGE Coopérative d'habitation ECOPOLIS | ARCHITECTE PAYSAGISTE Hüsler & associés Sàrl |
| ARCHITECTURE ET DT Atba SA architecture + énergie Ing. civil Méry & Buffo Sàrl | GÉOMÈTRE LG + Lehmann SA |
| INGÉNIEUR BOIS Méry & Buffo Sàrl et JPF Ing. | INGÉNIEUR SÉCURITÉ Isi Sàrl |
| INGÉNIEUR CVSE + INGÉNIEUR THERMIQUE + PHYSIQUE BÂT Atba SA architecture + énergie | INGÉNIEUR ACOUSTIQUE Archac SA |